



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Alençon, le 20 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accélération de la transition écologique dans les territoires : Signature de la convention de rénovation du parc éclairage public entre l'État et Te61

Vendredi 15 décembre, Sébastien Jallet, préfet de l'Orne, et Philippe Auvray, président de Territoire d'Énergie Orne, ont signé une convention portant sur la rénovation du parc d'éclairage public, projet soutenu par le Fonds pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit « Fonds vert ».

L'éclairage public en France représente 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales et 37 % de leur facture d'électricité.

Malgré les enjeux d'économies d'électricité, de santé et de biodiversité, seuls 10 % des 9,5 millions de points lumineux que compte l'éclairage extérieur public sont des Leds. Le fonds vert a pour ambition d'atteindre un taux de remplacement, qui est en moyenne aujourd'hui de 3 % par an, de 20 % sans attendre l'obsolescence des parcs.

Le projet, porté par Te 61, représente un investissement total de 4 728 102 € pour 7 000 points lumineux répartis dans tout le département, et a été soutenu par le Fonds vert à hauteur de 1 348 756 € soit un taux de subvention de 28,5 %. Il doit conduire à la réalisation de 62 % d'économies d'énergie.

LE FONDS VERT : ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Créé cette année, il accompagne les territoires dans leurs projets répondant aux objectifs nationaux de transition écologique :

- **renforcement de la performance environnementale dans les territoires** : rénovation énergétique, soutien au tri et valorisation des biodéchets, rénovation des parcs d'éclairage public.
- **adaptation au changement climatique** : prévention des inondations, prévention des risques d'incendie de forêts et de végétation, renaturation, etc.
- **amélioration du cadre de vie** : développement du covoiturage, développement des mobilités durables en zones rurales, recyclage foncier, soutien aux territoires d'industrie en transition écologique.

Sur l'année 2023, le Fonds vert a été doté de 2 milliards d'euros à l'échelle nationale.

UN BILAN TRÈS POSITIF DANS L'ORNE EN 2023

Au total, 105 dossiers ont été déposés et 62 actions soutenues pour un montant global de près de 8 M€. 66,8 % des subventions ont été accordées au titre de la performance

environnementale, dont près de 2,5 millions d'euros au titre de la rénovation des parcs lumineux d'éclairage public.

Les services de l'État, et notamment la direction départementale des territoires (DDT), et les opérateurs (ADEME, Agence de l'eau, etc.) se sont fortement mobilisés dans l'accompagnement des projets.

PÉRENNISATION ET RENFORCEMENT EN 2024

Le Gouvernement a décidé la pérennisation du fonds vert en 2024 et son renforcement à hauteur de 2,5 milliards d'euros par an. Les priorités annoncées portent sur la rénovation énergétique des écoles, avec un abondement de 500 M€, le développement des mobilités durables en zone rurale et sur le volet prévention des inondations.

Toutes les informations, et ressources utiles, sur le fonds vert sont disponibles :

- sur le site internet des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique : <https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Orne : <https://www.orne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Collectivites-territoriales/Les-Aides-de-l-Etat-aux-Collectivites/Fonds-Vert/Fonds-Vert-2-Md-pour-soutenir-la-transition-ecologique-des-territoires>

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel : 02.33.80.62.60 - Mél : pref-communication@orne.gouv.fr



Préfet de l'Orne



@Prefet61



prefet61

www.orne.gouv.fr

39 rue Saint-Blaise
61018 Alençon Cedex